

La maîtrise de l'énergie

Des partenaires de la ville proposent aussi des conseils et des aides, qui sont listés ci-dessous.

[L'éclairage public](#)

La Ville expérimente depuis le 1er trimestre 2022 un premier essai d'extinction de l'éclairage nocturne au niveau de l'église Saint-Étienne et du parc de l'Hôtel de Ville tous les jours à partir de 22h. L'étude d'autres lieux potentiels pour une diminution de l'éclairage public doit faire l'objet d'une concertation directement avec les Chiroquois, notamment en réunion de quartier.

En effet, selon l'[ADEME](#) (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'éclairage public représente 41 % de l'énergie consommée par les collectivités territoriales. Il participe ainsi à l'augmentation des émissions de CO2 dans l'atmosphère et est responsable d'une partie importante de la pollution lumineuse, affectant notamment le bien-être des habitants mais aussi la faune et la flore.

[L'Association Locale de l'Énergie et du Climat Ouest Essonne \(ALECOE\)](#)

Rénovation énergétique

La Ville est adhérente de l'[Agence Locale de l'Énergie et du Climat Ouest Essonne](#) (ALEC Ouest Essonne) qui dispose notamment d'un Espace Info-Énergie. Cette association dont la mission est d'intérêt général, représente un véritable service public local partenaire de la ville et de l'[Agglomération Paris-Saclay](#). À l'aide de ses conseillers info-énergie, l'[ALEC](#) Ouest Essonne accompagne et conseille les particuliers, propriétaires et locataires, sur toutes les questions énergétiques dans l'habitat.

L'[Espace Info Énergie](#) apporte également un accompagnement spécifique en direction des copropriétés : de l'audit à la réalisation des travaux, un conseiller dédié est à disposition des copropriétés pour les informer sur les aspects techniques et réglementaires.

Pour en savoir plus sur l'offre d'accompagnement de l'[ALEC](#) :

- [Guide de rénovation énergétique des copropriétés](#)

L'[Espace Info Énergie](#) fait partie du réseau national mis en place par l'[ADEME](#) en partenariat avec les collectivités locales et régionales. Il est membre de la plateforme essonnienne de la rénovation énergétique [Rénover Malin](#).

Prêt de matériel

L'Agence met gratuitement à disposition des habitants du territoire du matériel pour réduire sa consommation d'énergie :

- Caméra thermique

Visualisez les déperditions de chaleur de votre logement. Le prêt sera suivi si besoin par une analyse des images par le conseiller info énergie. Offre valable sur la période hivernale.

- Wattmetre

Évaluez la puissance et la consommation électrique d'un appareil ménager.

- Vélo à Assistance Électrique

Testez votre trajet domicile-travail, un Vélo à Assistance Électrique est un bon moyen de substituer le vélo à la voiture ! Essai gratuit sur 2 ou 3 jours, non reconductible.

Documentation

Approfondissez vos connaissances techniques, et retrouvez ouvrages et films spécialisés sur le site de l'[ALEC](#).

[Conseil Info Énergie](#)

Vous avez un projet de rénovation de votre habitat ? Vous souhaitez changer votre installation de chauffage ? Vous souhaitez connaître les aides disponibles pour financer votre projet ? Ou obtenir des astuces pour économiser de l'énergie au quotidien ?

Le conseiller info-énergie vous apporte des conseils techniques, personnalisés et gratuits que ce soit en matière de travaux d'isolation, de choix de chauffage, de matériaux biosourcés, d'énergies renouvelables... Il oriente aussi les particuliers vers les aides financières mobilisables. La [Communauté d'agglomération Paris-Saclay](#) vous accompagne notamment à travers son [Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat](#) (OPAH).

Des permanences info-énergie sont organisées à la cité administrative, une fois par mois jusqu'au mois de juin 2022 pour vous permettre de rencontrer un conseiller Info-Energie.

Qui peut participer ?

Ce service est ouvert à tous les particuliers, propriétaires et locataires.

Comment obtenir un rendez-vous ?

En contactant un conseiller info énergie : [01 60 19 10 95](tel:0160191095) ou par mail : cie@alecoe.fr

Plus d'informations sur le site alec-ouest-essonne.fr

Prochaines permanences :

- mardi 20 avril de 16h à 19h
- mardi 17 mai de 16h à 19h
- mardi 14 juin de 16h à 19h

[Aides à la rénovation énergétique et à l'adaptation de l'habitat au vieillissement ou au handicap](#)

Avec l'[Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat \(OPAH\)](#), l'[Agglomération Paris-Saclay](#) vous accompagne dans la rénovation de votre logement et vous propose un accompagnement technique et des aides financières selon des critères de revenus et de nature des travaux...

Pour qui ?

- les propriétaires de logement
- les syndicats de copropriétaires

Pour quels travaux ?

- Rénovation énergétique
- Mise aux normes d'un logement dégradé
- Adaptation aux handicaps et prévention du vieillissement
- Réhabilitation des parties communes des copropriétés

Pour en savoir plus, contacter l'[OPAH](#) au [01 60 78 17 11](tel:0160781711)

[Aides pour économiser sur ses factures](#)

Vous avez froid ou chaud ? Des factures d'eau ou d'énergies trop élevées ?

Le [programme SOLEIL](#) est un dispositif lancé par la [Communauté d'agglomération Paris-Saclay](#) afin de lutter contre la précarité énergétique et porté par l'[Agence Locale de l'Énergie et du Climat Ouest Essonne](#).

À qui s'adresse ce programme ?

Cet accompagnement gratuit et personnalisé est destiné à tout ménage, locataire ou propriétaire du territoire de la [Communauté d'agglomération Paris-Saclay](#) qui rencontre des difficultés à chauffer son logement, payer ses factures, ou autres, en raison de vétusté de l'habitat ou de ressources financières insuffisantes.

Quelles sont les étapes de cet accompagnement ?

Des professionnels de l'énergie à votre domicile

À votre demande, les experts de l'[ALEC Ouest Essonne](#) peuvent établir un pré diagnostic téléphonique puis intervenir à votre domicile pour établir, avec vous, un diagnostic personnalisé.

Au cours de la deuxième visite, du petit matériel économe sera installé dans votre logement afin de réduire votre consommation d'eau et d'énergie.

La mise en place d'aides

En parallèle des visites, vous serez orienté vers un dispositif adapté à vos besoins. Les solutions proposées pourront être d'ordre matériel ou financier selon votre situation.

Des ateliers collectifs vous permettront de comprendre vos factures et de réduire leurs montants.

Pour en savoir plus contacter l'[ALEC Ouest Essonne](#) au [01 60 19 70 30](tel:0160197030) ou [06 38 15 88 51](tel:0638158851) ou par mail : soleil@paris-saclay.com

Contact

Mission Développement Durable

Cité administrative

31, avenue Pierre Brossolette

Tél : [01 69 10 37 00](tel:0169103700)

[Formulaire de contact](#)

ALEC Ouest Essonne

Tél : [01 60 19 10 95](tel:0160191095)

cie@alecoe.fr

OPAH

Tél : [01 60 78 17 11](tel:0160781711)

En savoir +

[ALEC Ouest Essonne](#)

[Des gestes simples pour économiser](#)

[Guides des aides pour la rénovation](#)

[Programme Soleil](#)

[Communauté d'agglomération Paris Saclay](#)



